



Bonne
Année

2010 !!

Que la lecture de votre journal vous apporte, encore une fois cette année, de précieux outils, trucs et conseils en matière de sécurité et de prévention de la criminalité.

L'équipe d'Opération Surveillance Anjou



Notre Directrice par intérim, madame Lyne Normandeau, nous quitte pour son congé de maternité. Nous désirons la remercier pour son bon travail et dévouement. Nous lui souhaitons la meilleure des chance pour

2010 et un beau bébé en santé 😊

Pensez à votre sécurité

Si un incendie se déclarait dans l'immeuble où vous habitez, sauriez-vous quoi faire pour évacuer les lieux en toute sécurité? En tant que locataire d'un immeuble d'habitation, cette question doit vous préoccuper. Pour faire face à cette situation, l'information est votre meilleure arme de défense.

CONSEILS :

- ◆ Votre appartement doit être muni d'un détecteur de fumée, fournit par le propriétaire, et vous êtes responsable du changement des piles. Il est recommandé de remplacer celle-ci deux fois par année. Il est suggéré de le faire au moment du changement d'heure (printemps et automne).
- ◆ Consultez le plan et procédure d'évacuation qui se situe à chaque étage de l'édifice, assurez-vous de bien les comprendre.
- ◆ Prenez le temps de repérer les issues de secours, elles sont indiquées au moyen de panneaux portant la mention SORTIE ou EXIT .
- ◆ Ne jamais laisser d'objets (carpettes/ bottes ou autres) encombrer le parcours qui conduit aux issues.

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN INCENDIE :

- 1) Déclenchez le système d'alarme
- 2) Quittez l'immeuble immédiatement
- 3) Avisez le service d'incendie (9-1-1)



SI VOUS ENTENDEZ LE SYSTÈME D'ALARME

- Laissez tous vos effets personnels
- Touchez la porte avant de l'ouvrir (Si elle est chaude, il peut y avoir des flammes de l'autre côté; dans ce cas n'ouvrez pas la porte, si la porte n'est pas chaude, ouvrez-la lentement pour vous assurer qu'il n'y ait pas de danger)
- Ne prenez jamais l'ascenseur
- Dirigez-vous rapidement vers l'issue de secours la plus proche



Dans ce numéro :

Différence entre http et https	
Un gardien averti en vaut deux	2
Parents secours . . .	
Tournée des résidences d'Anjou avec saynètes	3
Testament	
Nouveau programme de prévention	
Savoir dire « NON »	
Les chroniques de Roxane et Nicolas	4
Un préjugé, c'est quoi ?	

Une ville
sécuritaire
VOTRE
T. NDEM





Différence entre http et https

Une petite lettre qui peut faire toute la différence ...

http signifie hypertext transport protocol, qui est juste une façon de dire que c'est un protocole (un langage, une façon de parler) pour transmettre de l'information entre les serveurs web et les clients.

L'important, c'est la lettre « s » qui fait la différence entre http et https. En effet, la lettre « s » signifie « secure ». Si vous visitez un site web ou une page web, prenez soin de regarder l'adresse dans le navigateur web. Si l'adresse commence par http://, cela signifie que le site est en communication avec votre navigateur à l'aide d'un protocole non sécurisé. En d'autres termes, il est possible pour une autre personne de voir sur votre ordinateur votre conversation avec le site web donc de voir les informations que vous envoyez à ce site. C'est la raison pour laquelle vous ne devez jamais entrer votre numéro de carte de crédit dans un site web http !

Mais si l'adresse du site commence par https : //, cela signifie que votre ordinateur est en conversation avec le site web en toute sécurité et que personne ne peut voir ce que vous faites sur votre ordinateur.



Si jamais un site vous demande d'entrer votre numéro de carte de crédit ou des informations personnelles, vous devriez automatiquement vérifier que l'adresse commence par https://. Si non, soyez prudent et ne divulguez aucun renseignement, ceci est un site non sécurisé et il n'existe aucun moyen de vous protéger.

Mais les fraudeurs sont de plus en plus rusés !

Il est possible, pour un arnaqueur, de se créer un site sécurisé afin de vous soutirer des informations personnelles. Donc restez vigilants ! Il existe un service qui s'appelle Paypal et qui est un intermédiaire sécuritaire entre la compagnie et votre compte de banque. Ce service est gratuit alors n'hésitez pas à l'utiliser lorsque vous devez faire des transactions via l'Internet.

Un Gardien averti en vaut deux

O.S.A. vous informe que nous allons reprendre les cours de Gardiens Avertis au début de la nouvelle année. Le succès et la demande suite à la dernière formation nous indiquent l'intérêt des parents et des jeunes pour la sécurité. Les enfants sont souvent sollicités d'être vigilants et de surveiller les plus jeunes qu'eux. Les parents leur demandent d'être seul à la maison en attendant qu'ils reviennent du travail.



« Alarmez-vous »

Le **système d'alarme** est un bon moyen de prévenir le vol. Il doit toutefois être de qualité pour éviter qu'il ne se déclenche pour rien. Il est donc préférable de se le procurer dans un endroit spécialisé.

Durant votre absence, assurez-vous que le système est bien ajusté et en bon état de fonctionnement.

Tous reconnaissent que la prévention, la sécurité c'est à l'année longue. À la conclusion de la journée de formation, les participants/participantantes recevront une carte de compétence de la Croix Rouge ainsi qu'un exemplaire du manuel Gardiens Avertis

Il nous fera plaisir de prendre votre inscription au : 514-493-8216. Nous vous aviserons par téléphone ou courriel de la date précise de l'évènement.



Parents Secours ...

Pour l'amour des enfants !

PARENTS-SECOURS ANJOU

Parents-Secours du Québec inc. (PSQI) est un organisme à but non lucratif qui assure la sécurité et la protection des enfants et des aînés-es en offrant un réseau de foyers-refuges sécuritaires tout en contribuant à promouvoir la prévention par l'information et l'éducation.

L'élément distinctif du programme est l'**affiche-fenêtre** rouge et blanche, placée en évidence dans la fenêtre du foyer-refuge. Ce symbole d'une femme tenant un enfant par la main signifie la **protection** et la **sécurité**.



L'enfant ou l'aîné-e en détresse peut ainsi compter sur un réseau sûr de gens aptes à lui venir en aide et ce, qu'il soit perdu, malade, blessé, poursuivi ou agressé.

Depuis plus de 29 ans, les bénévoles de « Parents-Secours » veillent à la sécurité des enfants et maintenant des aînés-es aux quatre coins du pays.

Pour devenir foyers-refuges ou pour toute question concernant cet organisme, n'hésitez pas à nous contacter:

514 493-8216

Parents.secours.anjou@hotmail.com



TOURNÉE DES RÉSIDENCES D'ANJOU AVEC SAYNÈTES

O.S.A. en partenariat avec le poste de police de quartier #46, travaillent avec les angevins à l'amélioration de la qualité de vie et de la sécurité sur le territoire. Nous continuons à informer les citoyens/citoyennes d'Anjou sur la prévention du crime. Cette année, trois aspects seront abordés soit; vol à la tire, vol d'identité et fraudes téléphoniques.

L'information est transmise sous forme de petites saynètes, et suivi d'une discussion. Toutes les résidences de l'arrondissement Anjou seront contactées en janvier 2010. Si vous désirez nous recevoir, vous pouvez communiquer avec nous au 514-493-8216.



Testament

Le testament est sans doute le document le plus important que vous aurez à rédiger.

Vous pouvez y consigner vos volontés concernant la répartition de vos biens après votre décès. Si vous avez des enfants mineurs, vous pouvez y désigner leur tuteur.

Il est même possible d'y noter ce que vous souhaitez qu'il advienne de votre animal de compagnie. Assurez-vous cependant de demander à la personne choisie si elle accepte la responsabilité que vous envisagez de lui donner !

Il est préférable de faire appel aux services d'un avocat ou d'un notaire lorsque vous voulez rédiger un testament. N'oubliez pas cependant que personne ne doit vous forcer à signer un testament.

Photos de l'activité « Un bel après-midi » qui s'est déroulé le 14 octobre dernier.

Cette activité a été un franc succès. Nous avons reçu quatre-vingt participants/participant(e)s qui ont commenté des situations scénarisées en bandes dessinées. Par la suite, les aînés angevins ont continué d'échanger autour d'un repas accompagné de la chorale <Madrigal> de l'organisme **Service Bénévole d'Entraide d'Anjou**

Plusieurs organismes communautaires se sont réunis pour assurer le déroulement de la journée, soit; **Le Regroupement des Organismes et des Citoyens et citoyennes Humanitaire d'Anjou—Service Bénévole d'Entraide d'Anjou—Carrefour Solidarité Anjou—Police de Quartier #46—Résidence la Seigneurie d'Anjou—Centre de Santé et des Services Sociaux Pointe de l'Île et Service d'Aide Communautaire.**



NOUVEAU PROGRAMME DE PRÉVENTION

O.S.A. innove et désire vous informer que nous sommes désormais porteur du programme **INFO-STOP**. C'est un moyen simple de renseigner les ambulanciers, les policiers et les pompiers sur votre état de santé quand vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-mêmes. Le programme consiste à inscrire les renseignements (personnel & médication), de placer le formulaire à l'intérieur du contenant de médicament fourni dans la trousse et de déposer ce dernier, bien en vue, dans la porte du réfrigérateur.

Les services d'urgence seront informés de votre participation au programme en voyant la vignette magnétique Info-Stop sur le coin extérieur supérieur droit de la porte du réfrigérateur.

Si vous désirez adhérer à ce programme gratuit, vous pouvez nous rejoindre au 514-493-8216. Il nous fera plaisir de vous remettre la trousse et de la compléter avec vous.





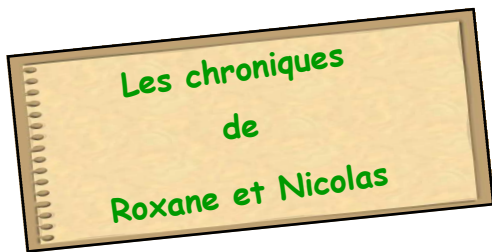
Savoir dire « NON »

C'est tout un art que de savoir dire « NON ». Pour être capable de le faire, tu dois d'abord être en mesure de déterminer ce que tu veux et ce que tu ne veux pas; ce que tu acceptes et ce que tu n'acceptes pas.

Pour savoir dire « NON », tu dois être capable de cibler ce dont tu as besoin, que tu aies confiance en toi et que tu saches faire preuve de courage.

Ça peut être difficile de dire « NON ». On peut avoir peur de décevoir l'autre, d'être jugé ou encore de blesser.

Il peut être plus facile parfois de dire « OUI » pour éviter la confrontation, par crainte de l'autorité ou encore pour se faire accepter.



Savais-tu que...

Le guide d'activité physique canadien pour les jeunes recommande aux jeunes d'augmenter leur période d'activité physique de 30 minutes par jour. Pour ce faire, tu peux prévoir de courtes séances actives de 5 à 10 minutes totalisant 30 minutes par jour.

Faire de l'exercice physique, c'est facile !

Surtout l'hiver. Sortez vos patins, 30 minutes à jouer au hockey ou à se promener sur la patinoire après l'école, ça passe vite.

À Anjou, les patinoires ouvrent vers le 10 décembre et ferment aux alentours du 7 mars.

- Nicolas



L'amitié

Pour que ce soit plus agréable... Faites du sport entre amis !

Un ami pour moi, c'est quelqu'un en qui tu peux avoir confiance. C'est une personne avec qui tu te sens bien, qui ne te laisse pas tomber et que tu ne laisserais pas partir car tu l'aimes trop. C'est une personne avec qui tu aimes passer du temps.

Si vous avez des amis qui compte beaucoup pour vous, prenez-en bien soin !

- Roxane



Mais dire « NON » de façon positive, c'est se respecter. C'est avoir compris la demande de l'autre et refuser d'accéder à une demande qui ne correspond pas à nos valeurs, à nos désirs, à nos besoins ou tout simplement à notre emploi du temps.

Savoir s'affirmer ne veut pas dire toutefois, de refuser de ranger sa chambre ou de confronter ses parents !!

Quand on sait s'affirmer de façon positive on agit en accord avec soi-même, on est fier de soi, on affirme sa personnalité et on se respecte.

Un préjugé, c'est quoi ?



Pour être capable de comprendre ce qu'est un préjugé, il faut d'abord définir ce qu'est un stéréotype.

Un stéréotype, c'est une croyance qu'une personne entretient face à un groupe de personnes. C'est quand on généralise, quand on met tout le monde dans le même bateau finalement !

Tu en connais sûrement, je vais t'en nommer quelques-uns:

- ◆ Les hommes sont plus forts que les femmes;
- ◆ Les filles aiment les poupées;
- ◆ Les garçons ne pleurent pas;
- ◆ Les noirs sont des voleurs;
- ◆ Les filles blondes sont moins intelligentes.



Un préjugé c'est donc quand on utilise des idées préconçues comme les stéréotypes pour juger les gens.

Les préjugés divisent les gens et entraînent parfois de la discrimination comme le racisme, le sexisme, l'âgisme.

Les conséquences de la discrimination peuvent être graves sur la personne qui en est victimes.

Ce sujet t'intéresse et tu désires en savoir davantage ? Je t'invite à consulter le site de Jeunesse, j'écoute au: www.jeunessejecoute.ca

Lyne

 CHAMBRE DES COMMUNES OTTAWA

Pablo Rodriguez
Député d'Honoré-Mercier

Bureau de comté:
7450 boul. Les Galeries d'Anjou
Suite 530
Anjou (Québec) H1M 3M3
Tél.: 514 353-5044
Fax: 514 353-3050



Lise Thériault
Députée d'Anjou

Ministre déléguée
aux Services sociaux

7077, rue Beaubien Est, bureau 205
Anjou (Québec) H1M 2Y2
Téléphone : 514 493-9630
Télécopieur: 514 493-9633
comteanjou@msss.gouv.qc.ca



Québec 